



# CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE

**ASSEMBLEE DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 (18h)**

SALLE DU CONSEIL



**RELEVÉ DE DECISIONS**

Retrouvez toutes les informations sur le Conseil de quartier sur le site internet de la Ville

[www.ville-troyes.fr](http://www.ville-troyes.fr)

Rubrique « Au quotidien »

## Ouverture de séance

Flavienne LEMELLE, Présidente du Conseil de quartier, adjointe au Maire en charge des quartiers Centre-ville et Marots et de la Coordination de Mieux Vivre Ma Ville ouvre la séance

### **Présents :**

#### Collège des habitants

BOURBON Philippe, DUSSOLIER Frédéric, GUYARD Nelly, LANGRY FRANCOIS Alexandre, LEBRUN Didier, MARY Maurice, SANTIN Benoît, SIMONS Brigitte

#### Collège des professionnels

MARTINEZ SVOBODA Sidonie (Rucher Créatif)

#### Collège des associations

BUNEL QUENDERF Martine (AVF), GOUBEAULT Véronique (Alerte), SCHIER STERBECQ Sylvie (Tête en Fête)

#### Collège des personnalités qualifiées

BUGNOT Axel, LORENTE Claudine

#### Collège des élus

DUPATY Christian

#### Ville de Troyes

BLOTT Céline (Directrice générale du Centre Municipal d'Action Social)

HIDOUX Sandy (Directrice de la Vie Quotidienne)

MLYNARZ Sarah (Coordinatrice du Centre-ville)

### **Excusés :**

#### Collège des professionnels

DIELEMAN Davy (Crédit Agricole)

#### Collège des associations

BEAURENAUT Audrey (Vitrines de Troyes la Champagne)

#### Collège des personnalités qualifiées

ADELIN Claudine

#### Collège des élus

ARBONA Philippe

### **Invités :**

#### Ville de Troyes :

BRET Marc,

Adjoint au Maire en charge des Solidarités, de l'innovation sociale et de l'emploi (CMAS).

## Ordre du jour

Madame Lemelle présente l'ordre du jour :

- Présentation de la Mutuelle communale de la Ville de Troyes
- Actualités du quartier
- Echanges sur le quartier

## Présentation de la Mutuelle communale de la Ville de Troyes

Le Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) est un établissement public autonome de la Ville pour tous les troyens sans distinction de niveau social.

Ainsi, au titre de ses obligations réglementaires, le CMAS se charge notamment de la domiciliation et de l'instruction des demandes d'aide sociale. Chaque Centre Communal d'Action Sociale développe ensuite des missions complémentaires.

La santé est un objectif au sein de la Ville de Troyes, qu'il s'agisse d'améliorer la répartition territoriale de l'offre de soin, de renforcer les équipements ou de faciliter l'innovation.

Le CMAS est chargé du déploiement de la politique sociale municipale auprès de tous les Troyens. Ses services ont pu constater qu'une part significative de la population ne souscrivait pas de complémentaire santé et ce pour des raisons multiples.

En décembre 2024, le Conseil d'Administration du CMAS a donc voté la création d'une « mutuelle communale » dans le cadre d'un appel à partenariat.

Dans ce cadre, un « cahier des charges » nécessaire à la comparaison des différentes réponses à l'appel à partenariat, a été établi par les services du CMAS.

Ce cahier des charges prévoyait un certain nombre de critères tels que :

- absence de condition de ressources,
- absence de condition d'âge,
- absence de questionnaire de santé,
- absence de délais de carence,
- proposition de 3 niveaux de couverture possible : base/intermédiaire/confort,
- proposition de permanences physiques facilement accessibles à Troyes,
- maîtrise des tarifs et garantie de ceux-ci pendant 2 ans.

### Présentation de la Mutuelle communale

- La santé est un objectif au sein de la Ville de Troyes, qu'il s'agisse d'améliorer la répartition territoriale de l'offre de soin, de renforcer les équipements ou de faciliter l'innovation.
- Le CMAS est chargé du déploiement de la politique sociale municipale auprès de tous les Troyens. Ses services ont pu constater qu'une part significative de la population ne souscrivait pas de complémentaire santé et ce pour des raisons multiples.
- En décembre 2024, le Conseil d'Administration du CMAS a donc voté la création d'une « mutuelle communale » dans le cadre d'un appel à partenariat.

L'appel à partenariat a été adressé à toutes les mutuelles et assurances du territoire communal. Il était également ouvert à tout candidat titulaire d'un agrément au titre de l'activité de mutuelle ou d'assurance (appel à partenariat publié sur le site internet).

L'offre d'Aubéane, une mutuelle locale qui a répondu en respectant les critères imposés a été retenue.

Le CMAS joue un rôle de facilitateur mais il n'intervient pas dans la relation contractuelle entre l'habitant et la mutuelle.

L'habitant conclut librement son contrat individuel avec Aubéane, en fonction de ses besoins. Le contrat prend effet le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la souscription.

#### Présentation de la Mutuelle communale

- Aubéane, une mutuelle locale, a répondu à cet appel à partenariat en respectant les critères imposés,
- Le CMAS est un facilitateur mais n'intervient pas dans la relation contractuelle entre l'habitant et la mutuelle,
- L'habitant conclut librement son contrat avec Aubéane, en fonction de ses besoins, le contrat prend effet le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la souscription.
- Une campagne de communication à destination des habitants : Press'Troyes, article Est Eclair, panneaux lumineux, écrans numériques des établissements de proximité, flyer maisons de quartier, travailleurs sociaux du CMAS, partenaires...

Une conseillère de quartier représentant le Rucher Créatif, indique que dans le cadre de son travail elle fait souvent de l'accueil et de l'orientation de personnes en difficultés, elle remercie pour cette nouvelle proposition et indique qu'elle orientera plus facilement les personnes vers le CMAS. Elle demande si le CMAS concerne uniquement les habitants de Troyes ou également les personnes qui travaillent sur la Ville. Elle demande combien de personnes n'ont pas de médecin traitant et comment orienter les usagers qui ne trouvent pas de dentistes.

Madame Blott indique que le CMAS est à destination de toutes les personnes habitant sur Troyes. Pour les médecins traitants, il faut savoir que la CPAM peut désigner un médecin traitant. Pour les dentistes, les usagers sont souvent invités à se rapprocher du centre de soin dentaire de la CPAM, situé boulevard du 14 juillet mais que cela reste long et compliqué.

Monsieur Bret propose de revenir sur un prochain Conseil de quartier pour présenter plus en détail les actions et missions du CMAS.

Une conseillère de quartier salue cette initiative puisque les dépenses en matière de complémentaire santé sont de plus en plus élevées et représentent un budget non négligeable.

Il est rappelé que le CMAS accueille sans rendez-vous à l'espace Audiffred (1 place de la tour) toute la journée sauf le mercredi et dans les maisons de quartier les matins. Une commission d'attribution des aides exceptionnelles se réunit tous les 15 jours, l'étude est faite à partir du reste à vivre et non des ressources déclarées au service des impôts. Pour exemple, il arrive que des personnes oublient de faire les démarches pour la reconduction de l'Allocation Adultes Handicapées dans ce cadre le CMAS peut prendre le relais en attendant que l'allocation soit à nouveau perçue.



## Actualités du quartier

### Troyes en Scène

Comme chaque année, un retour sur Troyes en Scène est proposé.



**Troyes en Scène**

- Par la Maison du Boulanger
- Du 23 juin au 1<sup>er</sup> août
  - 14 lieux
- 58 représentations dont :
  - 7 sur la tête du bouchon
  - 2 au Parc des Moulins
- En partenariat avec :
  - le Conservatoire,
  - le Parc des Moulins,
  - le Just Classik Festival,
  - les Nuits de Champagne

Un conseiller de quartier indique que la sonorisation n'est pas toujours adaptée, souvent perçue comme ayant un niveau trop élevé.

Une autre conseillère de quartier regrette qu'il n'y ait pas de représentation le premier week-end d'août.

Madame Lemelle, indique qu'un retour sera fait à la Maison du Boulanger qui organise ces temps.

### Animations intergénérationnelles

Les animations intergénérationnelles de l'été, principalement portées par le service animation de la vie sociale, sont présentées.

Une conseillère de quartier demande si les animations de l'été sont programmées sur des lieux climatisés comme la médiathèque. Madame Lemelle indique que pour les journées de fortes chaleurs, la Ville a déployé plusieurs aires de jeux d'eau qui sont accessibles à tous y compris aux non troyens. Elle indique que les Accueils de Loisirs sont également équipés de jeux d'eau. Sandy Hidoux complète en précisant que les animations sont programmées plus d'un mois à l'avance, qu'il est donc difficile de prévoir la météo et que de nombreuses animations à destination des jeunes sont organisées autour des rivières et des lacs. Elle précise qu'en parallèle la médiathèque propose sa propre programmation pour l'été. Concernant les personnes âgées, Madame Lemelle rappelle que les personnes inscrites au registre des personnes fragiles de la Ville sont contactées une fois par jour, par le CMAS et la réserve communale de sécurité civile, en cas de déclenchement de l'alerte canicule par la Préfecture.

Un conseiller de quartier indique que passée une certaine température, la climatisation de la médiathèque n'est plus assez efficace.

Une conseillère de quartier qui a participé au cinéma en plein air félicite cette action, elle a éprouvé plus de plaisir à découvrir le film comme cela qu'elle n'en a eu en salle.

Une conseillère de quartier note qu'il y aurait pu y avoir plus de monde s'il n'y avait pas d'inscription. Madame Hidoux indique que l'accès était libre et sans inscription et que le nombre de places maximum était de 200 personnes.



**Animations intergénérationnelles**

- Cinéma en plein air à l'espace **Argence**, le 5 juillet
- Thé dansant le 5 juin au Jardin du Rocher
- Navette au lac (Arrêt quai la Fontaine du 19 au 23 août)
- L'Été ados :
  - Chaque mercredi en accès libre
  - Du 7 juillet au 22 août : 65 animations avec la participation de 26 associations
- L'été des générations,
  - 103 animations dédiés aux familles et aînés
- Journée de prévention des Addictions
  - 5<sup>ème</sup> journée le 10 septembre place Alexandre Israël
  - Participation de 16 partenaires
- A venir :
  - Programmation 2025-2026
  - Semaine bleue du 6 au 13 octobre
  - Avec le Thé dansant le 8 octobre aux Marais, en plein air

## Journées européennes du patrimoine

Une présentation du programme des Journées Européennes du Patrimoine est proposée. Il est rappelé qu'un point d'information sera présent place Alexandre Israël samedi 20 et dimanche 21 septembre de 9h à 18h. Il est également rappelé que pendant ce week end se tiendront la fête de la gastronomie et le village des mobilités. La parole est donnée à Mme. Schier Sterbecq représentant l'association la Tête en Fête pour la présentation de la Cité des Artistes, manifestation



**Journées Européennes du Patrimoine**

- 20 et 21 septembre 2025
- Le patrimoine architectural :
  - Un point d'information sera installé place Alexandre Israël de 9h à 18h
  - Visite guidée d'un patrimoine architectural classé (Musée Saint-Loup)
  - Deux clowns au musée, une visite décalée et poétique (MAM)
  - La Cité des Artistes, Petit Louvre et Cellier Saint-Pierre par la Tête en Fête
- Pour les Conseillers de quartier : visite de l'Hôtel de Ville le 20 septembre à 13h, rendez-vous dans la cours de l'Hôtel de Ville
- Fête de la gastronomie, samedi 20 et dimanche 21 septembre de 11h à 21h, quai des Comtes de Champagne
- Village des mobilités, dimanche 21 septembre de 14h à 18h, place du Préau
- Mise en œuvre de nouveaux totems patrimoniaux.

inscrite au programme des Journées Européennes du Patrimoine. Madame Shier Sterbecq indique que la Cité des Artistes regroupe chaque année 30 exposants (peintres, sculpteurs, dessinateurs, plasticiens, etc) au Cellier Saint-Pierre et dans la cour du Petit Louvre. Cette année, 5 photographes seront également présents. Un apéritif musical sera également proposé le dimanche 21 au grand public avec une participation de 5 €.

## Prends soin de Troyes

Depuis 2024, la Ville travaille à communiquer davantage sur les difficultés de propreté souvent liées à des incivilités. Ainsi, de nouvelles affiches de communication ont été mises en place pour alerter les riverains sur les peines encourues pour 5 thématiques : les déjections canines, le nourrissage des rats à travers les dépôts d'ordures, le nourrissage des pigeons, les jets de mégots et les dépôts sauvages.



**Prends soin de Troyes**

- Compagne lancée à l'été 2024
- Sensibilisation de tous les troyens
- Les thématiques :
  - Les déjections canines, 135 €
  - Les nuisibles (rats, pigeons), 450 €
  - Les mégots au sol, 135 €
  - Les dépôts sauvages, 135 €
- La propreté c'est :
  - 48 agents dédiés
  - 1 000 corbeilles à collecter
  - 1 à 2 passages par jour en centre-ville
  - 3 étoiles au titre du label « Ville-Eco-Propre ».

Un conseiller de quartier indique que l'enquête réalisée sur la rue du Général de Gaulle risque de ne pas recueillir un nombre de participation important puisque l'affichage est fait dans les halls et non boité. Il est expliqué qu'il s'agit d'une enquête de dotation de bacs réalisée pas Troyes Champagne Métropole, la remarque sera transmise au service concerné.

Une conseillère de quartier souligne que la propreté dans les jardins (Beffroi, Chevreuse, Vallée Suisse, Rocher) pourrait être améliorée notamment autour des bancs et demande également qu'il y ait plus de corbeilles et des corbeilles à double flux. Elle note qu'il y a moins de déjections canines dans les jardins mais qu'il y a beaucoup de chiens non-tenus en laisse. Une autre conseillère de quartier indique qu'il y a également beaucoup de déchets sur le parking Victor Hugo, elle suppose que le problème est lié au report des bus sur les boulevards. Un conseiller de quartier trouve que les corbeilles ne sont pas suffisantes aux abords des arrêts de bus. Un conseiller de quartier indique que la rôtisserie de la boucherie en haut de la rue du Général de Gaulle a des pertes de graisses qui coulent et tachent le trottoir nouvellement refait. Une autre conseillère de quartier constate aussi la présence de chiens non-tenus en laisse dans le square Baltet.

Madame Lemelle indique que l'ensemble de ces requêtes sera présenté aux services concernés, notamment les gardes champêtres, la propreté et les espaces verts. Un retour avec une participation des gardes champêtres pourrait être proposé en Conseil de quartier.

### Travaux pendant d'été

Un retour sur les travaux réalisés pendant l'été est réalisé.



Un conseiller de quartier demande si le revêtement choisi pour le parking de la Petit Courtine permet l'infiltration des eaux de pluie dans le sol. Il est indiqué que l'enrobé bicouche est considéré comme un revêtement perméable.

Deux conseillères de quartier demandent si une intervention pourrait être programmée dans le secteur Cœur de Troyes / Licorne car les pavés sont en très mauvais état. Madame Lemelle indique

que le problème est connu mais que la situation est délicate car la reprise nécessitera une interruption de la circulation.

Deux conseillers de quartier circulant à vélo constatent que les automobilistes sont surpris de leur présence dans les rues en contre-sens cyclable telle que la rue Argence. Ils demandent si la signalisation pourrait être revue pour améliorer la perception des automobilistes et la sécurité des cyclistes. La remarque sera transmise au service concerné.

Un autre conseiller de quartier pense que les contre-sens cyclables sont dangereux pour tout le monde y compris les piétons qui ne s'attendent pas à voir un usager arriver de l'autre côté. Une conseillère de quartier demande s'il est possible d'agir sur la circulation des cyclistes qu'elle juge comme n'étant pas toujours en adéquation avec le code de la route. Madame Lemelle indique que beaucoup de pédagogie est réalisée notamment à travers le code de la rue et que la Police Municipale intervient régulièrement et fait de la verbalisation.

Une conseillère de quartier suggère de mettre en place des groupes de travail pour échanger avec l'ensemble des usagers sur le choix des aménagements à réaliser, aussi bien les piétons que les cycles et automobilistes. Il est indiqué que ce travail de concertation est régulièrement réalisé.

Une conseillère de quartier note que le feu piéton à hauteur de la statue Lili est très court. Il est expliqué que les temps de traversée pour les piétons répondent à une norme : le piéton vert est calculé selon la largeur de la voie à traverser et le temps du cycle de feu (minimum 6 secondes) auquel on ajoute le temps de dégagement (entre le passage au rouge du feu piéton et le passage au vert du feu de circulation) qui correspond à une seconde par mètre de voie à traverser.

## Echanges sur le quartier

Madame Lemelle apporte réponse à l'ensemble des conseillers de quartier pour les requêtes restées en suspens lors du derniers Conseil de quartier.

Pour la prestation de Séquoia à l'entretien des composteurs, Madame Lemelle rappelle les grandes lignes de la réponse apportée par mail : des composteurs partagés définis comme « sites pilotes » ont été installés en septembre 2018. Cette expérimentation a démontré l'intérêt de la mobilisation des utilisateurs. Le modèle a été dupliqué en incluant la formation des référents de sites et des usagers volontaires.

Pour les problèmes de stationnement sur le parking Delestraint, Madame Lemelle indique qu'une reprise du marquage sera proposée au sortir des Foires de mars 2026. La conseillère de quartier qui avait émis cette requête note que cela n'empêchera pas le stationnement en dehors des marquages. Il est indiqué que cela permettra d'assoir les interventions de la Police Municipale pour le stationnement gênant.

Un conseiller de quartier informe du retour du chenil dans les locaux de la Police Nationale. Des renseignements seront pris et le conseiller de quartier sera recontacté.

Une conseillère de quartier note une traversée dangereuse du boulevard Jules Guesde à proximité de la piscine. Une rencontre sur place sera programmée.

Une autre conseillère de quartier signale que les nids de poule se sont reformés impasse Saint-Gilles. Le service sera sollicité pour les reboucher.

Une conseillère de quartier fait part d'une situation difficile avec du trafic de stupéfiant aux environs de la rue Viardin. Une attention particulière de la Police Municipale et du Centre de Supervision Urbaine sera sollicitée.

**Madame Flavienne Lemelle remercie les membres du Conseil de quartier  
pour leur implication et la qualité des échanges de cette assemblée.**